

DURÉE

133 heures

PLANNING

2 jours / mois
pendant 10 mois
+1 jour
de certification

De septembre 2018
à juillet 2019

€ COÛT

2 000€
+100€
de frais
d'inscription

Financements possibles :
Plan de formation de l'employeur,
Congé Individuel de Formation,
auto-financement,
AIF,
caisse de retraite.



LIEU

ARIFTS
Site
Nantais

10 rue Marion Cahour
44400 REZÉ
www.arifts.fr

CONTACTS

Frédérique
HALGAND

Secrétariat et informations
02 40 75 99 05
f.halgand@arifts.fr

RÉUNION D'INFORMATION

Vendredi
13 avril
2018

de 14h à 16h à l'Arifts
10 rue Marion Cahour 44400 REZÉ

INTERVENANT
EN ANALYSE
DES PRATIQUES



www.arifts.fr



SÉLECTION SUR DOSSIER

Suite à la réception du dossier complet, le candidat sera convoqué pour passer un entretien préalable avec le responsable pédagogique de la formation.

Le dossier devra être accompagné des pièces suivantes :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- 1 photo d'identité avec votre nom et prénom inscrits au dos
- Photocopies des diplômes
- Un certificat de travail justifiant de l'expérience dans les secteurs énoncés en amont
- 1 chèque de caution de 100€ pour l'accès au Centre de Ressources Documentaires
- Attestation de prise en charge de l'employeur/personnel

À retourner
avant le
15 juin 2018

> CONTEXTE

L'ARIFTS a développé une expertise dans le domaine de l'animation de dispositifs d'analyse des pratiques.

Dans le cadre de la formation continue, en 2017 nous avons réalisé 71 dispositifs dans le secteur du travail social et 18 dispositifs dans le secteur de la petite enfance. Cela représente 800 professionnels accompagnés. La formation initiale, et les CAP petite enfance mettent également en œuvre des dispositifs de retours sur la pratique de stage qui donnent un éclairage intéressant sur ces problématiques.

Un groupe de travail, réunissant les intervenants depuis trois ans, a permis de formaliser un document de présentation de la démarche et de réfléchir au protocole d'évaluation de ce dispositif.

Par ailleurs des formateurs permanents, et vacataires ont réalisé des travaux de recherche dans ce domaine, participé à des séminaires de formation qui pourraient être valorisés. Notre légitimité à traiter cette question vient de notre connaissance et pratique des métiers du travail social qui ont intégré à tous les niveaux de formation, la notion d'analyse de la situation professionnelle.

Il nous semble donc opportun de réfléchir à la mise en place d'une formation d'intervenant ADP au sein de l'ARIFTS, dans une visée de valorisation des compétences et de développement. Elle vient combler un manque dans le secteur des Pays de la Loire.

A ces constats s'ajoute le repérage d'un besoin de professionnalisation de ce secteur. Souvent les intervenants improvisent une méthode, se trouvent confronter à des réalités institutionnelles diverses sans être toujours suffisamment préparés à rencontrer cette dimension. La posture d'animateur ADP est spécifique et ne peut se calquer intégralement sur une autre posture (exemple : psychanalyste en cure ; chef de service en activité). Il nous semble qu'il y ait une demande pour aller dans le sens d'une meilleure clarification de sa pratique de la part des intervenants, qui peut offrir aussi une garantie pour un établissement demandeur d'une intervention en ADP.

Il s'agira pour le praticien d'avoir un guide structuré pour l'aider à construire sa propre pratique sur des bases plus solides, élaborées collectivement et pouvant l'inciter ensuite à aller se spécialiser sur une approche s'il souhaite inscrire une identité théorique forte.

> OBJECTIFS

- Développer de nouvelles compétences
- S'orienter vers de nouvelles pratiques
- Apprendre à structurer un dispositif d'Analyse des pratiques
- Travailler sur son positionnement et son implication en tant qu'intervenant en analyse des pratiques



> PARTENARIAT

Formation dispensée en partenariat avec l'université Paris-Nanterre.

Les modalités administratives sont en cours de finalisation pour que la certification obtenue par les personnes ayant suivi la formation à L'ARIFTS valide 19.5 ECTS dans le M1 de Sciences de l'éducation, parcours "Clinique de la formation" de l'université Paris-Nanterre. Les personnes qui le souhaitent pourront ensuite valider le reste du M1 à Nanterre et entrer en M2 pour valider l'itinéraire "Fiap" (formation à l'intervention et à l'analyse de pratiques).

> DOMAINES DE COMPÉTENCES

4 grands domaines de compétences :

- Connaître l'analyse des pratiques
- Construire un dispositif analyse des pratiques
- Animer un groupe
- Travailler sa posture

> CONTENU

[MODULE 1] HISTORIQUE ET DÉFINITIONS (18h30)

Etudes des représentations
.....
Clarification des notions / historique de l'ADP
.....
Traiter une demande d'ADP, le cadre du dispositif

[MODULE 2] APPROFONDIR LES CHAMPS THÉORIQUES DE RÉFÉRENCE ET SES MODES D'INTERVENTION (42h)

Statut de l'intervenant ;
dimension juridique / le contrat avec le groupe
.....
Écriture d'une proposition d'ADP
.....
Approches spécifiques :
• psychanalyse
• systémie
• psychosociologie
.....
Dynamique de groupe : mise en situation et apports théoriques

[MODULE 3] INTERVENIR EN INSTITUTION. ANALYSE DES ENJEUX (10h30)

Intervenir en institution, analyse des enjeux et problématiques
.....
Études d'auteur et de textes sur la dimension institutionnelle

[MODULE 4] TRAVAILLER SA POSTURE ET SON IMPLICATION (55h)

Présentation de la démarche de travail de Nanterre et du M1
.....
Travail sur les écrits
.....
GAP
.....
Entretien clinique de recherche

> PUBLIC

- Formateurs vacataires ou permanents (inter établissement) ayant des formations initiales dans le travail social ou les sciences humaines (psychologue, Educateur Spécialisé, Educateur de Jeunes Enfants, Sociologues etc...)
- Professionnels travaillant en institution et cherchant une nouvelle orientation professionnelle (formation continue de travailleurs sociaux)
- Personnes en recherche d'emploi qui souhaiteraient développer de nouvelles compétences dans leur parcours professionnel

> CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 5 ans d'expérience professionnelle dans le travail éducatif et/ou social.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le sanitaire, travail social, enseignement ou sciences humaines.

Les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation se verront remettre une attestation de formation.